

# Les colliers de la Légion d'honneur

**Porté par Napoléon I<sup>er</sup> et quelques dignitaires sous le Premier Empire,** le collier de la Légion d'honneur, non codifié par l'Empereur, est aujourd'hui l'apanage exclusif du grand maître. Reflet de l'histoire de France, son dessin évolua dans le temps.

## LES COLLIERS DU PREMIER EMPIRE



### Le collier héraldique

Dominique-Vivant Denon proposa à l'Empereur, le 5 prairial an XII (25 mai 1804), un modèle de collier destiné aux grands officiers ou à l'ornement des armoiries impériales, formé d'une alternance d'enseignes romaines – *vexilla* en latin – surmontées d'une aigle, et de trophées évoquant les disciplines d'excellence des membres de la Légion d'honneur. Ce collier entoura le blason de l'Empire diffusé dès août 1804 et fut repris dans la version définitive du contre-sceau de l'Etat fixée par décret le 16 pluviôse an XIII (5 février 1805).



### Le collier dit du « premier type »

Pour son Sacre, le 2 décembre 1804, Napoléon porta sur le grand costume un collier d'or émaillé. Les portraits royaux officiels montrant le roi en costume de sacre avec le collier du Saint-Esprit purent inspirer cette initiative à l'Empereur, soucieux d'affirmer sa légitimité en rappelant sa filiation avec la France ancienne.

De ce collier, il n'existe plus que la description par son fabricant, l'orfèvre Martin-Guillaume Biennais : « Il est composé de 16 grands aigles les ailles ouvertes, et tenant dans leurs serres un foudre, ayant suspendues à leurs cous, la croix d'honneur en or émaillé avec les numéros des cohortes. Les dits aigles sont attachés ensemble par de doubles anneaux d'or et se réunissent au milieu à une couronne de laurier au milieu de laquelle est la lettre N surmontée d'une couronne impériale, et au bas desquels est suspendu la grande croix d'honneur émaillée et ciselée avec le portrait de S. M. l'Empereur d'un côté et de l'autre un aigle impérial posé sur un foudre le tout en or et ciselé [...] ». L'iconographie fournit des interprétations diverses de ce modèle, comme en témoigne le portrait de l'Empereur en costume de Sacre peint par Robert Lefèvre. Le collier fut certainement fondu pour fabriquer un collier d'un modèle différent.



### Les colliers dits du « second type »

De fait, il faut croire que le collier réalisé pour le Sacre ne satisfait pas durablement l'Empereur, puisqu'il commanda à l'orfèvre Biennais, dès le début de 1805, la fabrication d'un collier inspiré du collier héraldique imaginé par Dominique-Vivant Denon. Ce collier est composée de 16 médaillons symbolisant les disciplines d'excellence des membres de la Légion d'honneur (13 civils, 3 militaires), et de 16 aigles symbolisant les cohortes, unités territoriales administratives de l'institution. Il est bordé d'une double chaînette alternant abeilles et étoiles, éléments majeurs de la symbolique napoléonienne.

Napoléon fit réaliser plusieurs exemplaires de ce bijou, qu'il distribua à des proches, princes souverains et grands dignitaires, tels ses frères Joseph, Louis et Jérôme, son beau-frère Joachim Murat, l'archichancelier Cambacérès, le major général Berthier, et son beau-fils le prince Eugène, frère d'Hortense, fils du premier mariage de Joséphine avec Alexandre de Beauharnais. Trois exemplaires du collier sont connus dans les collections publiques. Le musée de l'Armée conserve le collier de Napoléon donné par Joseph aux Invalides en 1843. Le musée de la Légion d'honneur conserve un collier donné à l'Etat par le prince Napoléon en 1979, et le collier du maréchal Berthier donné par le Prince de la Tour d'Auvergne Lauragais en 1962.

Napoléon se fit également réaliser au début de 1805 par le joaillier Marguerite un collier de ce modèle garni de diamants. De ce bijou, démonté sous la Restauration, il ne reste plus que le mémoire de fourniture et des représentations iconographiques, dont la plus célèbre est le portrait de Napoléon I<sup>er</sup> sur son trône peint par Dominique Ingres et exposé au musée de l'Armée.



## LES COLLIERS DE LA RÉPUBLIQUE



### Le collier de la III<sup>e</sup> République

La Restauration et la Monarchie de Juillet renoncèrent à l'usage du collier. Napoléon III en porta du modèle « second type » du Premier Empire, dont il ne codifia pas l'usage.

C'est sous la présidence de Jules Grévy, alors que la III<sup>e</sup> République, en place depuis le 4 septembre 1870, organisait ses fastes (le 14 juillet fut décrété fête nationale le 6 juillet 1880), que se fit jour l'idée d'un collier de la Légion d'honneur, attribut du grand maître, à porter sur l'habit. L'exécution du projet fut confiée à la maison Lemoine Fils, successeur d'Ouizille Lemoine, elle-même successeur du bijoutier-joaillier Halbout, tous fournisseurs officiels de la grande chancellerie de la Légion d'honneur. Edouard Armand-Dumaresq fut chargé du dessin, approuvé par Jules Grévy le 14 juillet 1881.

Le collier imaginé, directement inspiré du collier Premier Empire, consiste en une alternance de seize médaillons et seize monogrammes. Les médaillons présentent dans le même ordre et avec la même iconographie, à une exception près, les activités fondamentales du pays. Les monogrammes « HP », initiales de la devise de l'Ordre, *Honneur et Patrie*, remplacent les aigles impériales. Au motif central, formé d'une double couronne de feuillages enserrant les lettres « RF », est suspendue une croix de l'Ordre du modèle de la III<sup>e</sup> République.

Chaque médaillon porte au revers le nom d'un président de la III<sup>e</sup> République. Pour des raisons historiques, tous les présidents n'y figurent pas. Le dernier président à avoir reçu ce collier est Vincent Auriol, en 1947, première année de son mandat. Son nom n'y fut pas gravé, tous les médaillons étant occupés. Attribut d'une fonction, et non décoration décernée à une personne en reconnaissance de ses mérites, le collier de la Légion d'honneur, tel qu'il a été conçu en 1881, matérialise l'intronisation du président de la République dans la qualité de grand maître de l'Ordre. À ce titre, il occupe une place exceptionnelle dans l'histoire des ordres. Il fallut toutefois attendre le Code de la Légion d'honneur de 1962 pour le voir cité officiellement par un texte comme insigne du grand maître.



### Le collier de la IV<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> République

En 1951, à l'initiative du musée, un nouveau modèle de collier fut imaginé par Raymond Subes, ferronnier d'art, et André Arbus, architecte et décorateur. La réalisation en fut confiée à la maison Arthus-Bertrand, « fournisseur attitré de la Grande Chancellerie, et successeur de la Maison Le Moine ». Les médaillons de ce bijou très sculptural symbolisent les activités de la nation, adaptées aux temps modernes. Apparaissent ainsi sur ce collier les télécommunications, l'aviation et les blindés. Les extrémités du collier se rejoignent sur un motif central formé du monogramme « HP ». Y est suspendue la croix de l'Ordre du modèle en vigueur sous la IV<sup>e</sup> République. Chaque médaillon porte au revers le nom gravé d'un président ayant accompli un mandat depuis Vincent Auriol (1947-1954), à qui le collier fut solennellement remis par le général Dassault, grand chancelier, en 1953. Les noms du général de Gaulle, de François Mitterrand et de Jacques Chirac figurent ainsi chacun au dos de deux médaillons.

Jusqu'à Georges Pompidou, les présidents de la République arboraient le collier sur l'habit. Depuis Valéry Giscard d'Estaing, qui simplifia le cérémonial, le collier n'est plus porté. Au cours de la cérémonie d'investiture du président, il lui est présenté sur un coussin rouge par le grand chancelier qui prononce la phrase : « Monsieur le Président de la République, nous vous reconnaissons comme grand maître de l'ordre national de la Légion d'honneur ». Le collier est ensuite rapporté au musée.

